

APPARENCES, INDICES ET ATTITUDE ÉNONCIATIVE : LE CAS DE APPAREMMENT

Jean-Claude Anscombre *et al.*

Armand Colin | *Langue française*

2009/1 - n° 161
pages 39 à 58

ISSN 0023-8368

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-1-page-39.htm>

Pour citer cet article :

Anscombre Jean-Claude *et al.*, « Apparences, indices et attitude énonciative : le cas de apparemment », *Langue française*, 2009/1 n° 161, p. 39-58. DOI : 10.3917/lf.161.0039

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jean-Claude Anscombe

CNRS-LDI

Amalia Rodríguez Somolinos

Univ. Complutense de Madrid

Alvaro Arroyo

Univ. Complutense de Madrid

Laurence Rouanne

Univ. Complutense de Madrid

Caroline Foullioux

Univ. Complutense de Madrid

M^a Jesús Saló

Univ. Autonome de Madrid

Sonia Gómez-Jordana

Univ. Complutense de Madrid

Apparences, indices et attitude énonciative : le cas de *apparemment*¹

I. Y A-T-IL PLUSIEURS APPAREMMENT ?

I.1. Aperçu

L'étude de plusieurs corpus d'origines diverses montre que l'adverbe *apparemment* est susceptible d'occuper des positions très variées dans une phrase donnée. Deux cas semblent particulièrement fréquents, à savoir la position frontale :

(1)...*Apparemment*, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer... (Conférence de presse, 01/09/2005).

et l'antéposition à un adjectif :

(2)...Elle ne rencontra personne en sortant par la cour, se hâtant le long du fournil *apparemment* désert... (Y. Quéffelec, *Les Noces barbares*, p. 17, 1985).

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche HUM 2007-60060/FILO du *Ministerio de Educación y Ciencia*, Espagne. Il est le résultat d'un séminaire de recherche qui s'est tenu à l'Université Complutense de Madrid de février à avril 2007 sous la direction de Jean-Claude Anscombe et de Amalia Rodríguez Somolinos. Tous nos remerciements vont à T.Kotschi pour son aide généreuse.

L'occurrence, nullement exceptionnelle, de *apparemment* en position frontale, par analogie avec certains adverbes dits d'énonciation² comme *sincèrement*, *honnêtement*, *franchement*, *décidément*, etc., fait supposer l'existence d'un *apparemment* adverbe d'énonciation. Dans la classification de Schlyter (1977), il s'agirait d'un illocutif non factif. Pour Molinier et Levrier (2000 : 93) *apparemment* est un adverbe de phrase modal ; Guimier (1996 : 6) range *apparemment* dans les adverbes modaux exophrastiques. Nølke (1990 : 25), dans le très succinct passage qu'il consacre aux adverbes d'énonciation, y distingue la sous-classe des adverbiaux (d'énonciation) de *présentation*³, qui semblerait être celle qui correspond à cet emploi de *apparemment*. Dans cet usage en effet, *apparemment*⁴ :

a) N'admet pas les clivées :'

(3) Apparemment, Max est content /*C'est apparemment que Max est content.

b) Admet le déplacement en position frontale :

(4) Max est apparemment content → Apparemment, Max est content.

c) N'admet pas les paraphrases reposant sur la base adjectivale de l'adverbe :

(5) Apparemment, Max est content ≠ Il est apparent que Max est content.

La possibilité d'une paraphrase nominale comme :

(6) Max est content en apparence.

ne constitue pas un problème, car *en apparence* est aussi adverbe d'énonciation, comme le montre la possibilité de déplacement en position frontale :

(7) En apparence, Max est content.

d) N'admet pas l'interrogation, à savoir que combiné avec une interrogation, il n'est pas interrogé, et peut être mis en incise :

2. Nous utiliserons ici la dénomination générale de *adverbe d'énonciation* pour les adverbes comme *franchement*, *sincèrement*, *honnêtement*, dans l'emploi qui correspond (entre autres) à une possible mise en position frontale. Cette dénomination est très largement acceptée, et présente l'avantage de ne renvoyer à aucune théorie particulière. Ce qui ne signifie aucunement qu'on ne puisse pas y distinguer des sous-classes particulières selon certains critères, ni que cette classe dans son ensemble ne soit pas une sous-classe d'une classe plus vaste. Ces problèmes sont précisément l'objet du présent numéro de *Langue française*.

3. Ces adverbes porteraient sur la présentation de l'énonciation. Un adverbe comme *bref* en ferait partie. Nølke (1990 : 25) ne fournit aucun critère à l'appui de ce découpage des adverbes d'énonciation, mais on peut cependant remarquer d'entrée des différences. Ainsi, *honnêtement*, *sincèrement* et *franchement* admettent la combinaison avec un verbe de dire à la première personne: *Franchement, ça ne peut pas durer/Je te dis franchement que ça ne peut pas durer*, critère que ne satisfont ni *décidément*, ni *apparemment*. *Décidément* ne peut figurer seul en réponse à une question *oui-non* – non plus que *franchement*, *honnêtement*, *sincèrement* – au contraire de *apparemment*. Enfin, toujours en réponse à une question, *franchement*, *honnêtement*, *sincèrement*, ainsi que *apparemment*, peuvent être accompagnés de *oui/non/si* anaphoriques de la question, à l'inverse de *décidément*.

4. Les critères a), b), c) et d) sont empruntés à divers auteurs, plus particulièrement: Schlyter (1977), et Anscombe (1990a, 1990b).

(8) Est-ce qu'apparemment, Max est content ? ≠ Est-ce qu'il est apparent que Max est content ?

(9) Est-ce qu'apparemment, Max est content ? _ Apparemment, est-ce que Max est content ?

e) N'admet pas l'impératif. De ce point de vue, on comparera la paire minimale :

(10) Sois visiblement content de la rencontrer.

(11) ??Sois apparemment content de la rencontrer⁵.

Remarquons que, contrairement à ce qu'affirme Kotschi (2004), cet *apparemment* d'énonciation ne se situe pas sur une échelle de la certitude, comme le montre le critère de *même* :

(12) *Max est apparemment rentré, il est même certainement rentré.

(13) Max est apparemment rentré, et même, il est effectivement rentré.

Ce point montre que l'adverbe actuel s'est sémantiquement éloigné de l'adjectif qui lui a servi de base⁶ lors de sa formation.

La question se pose donc immédiatement de l'éventuelle existence d'un *apparemment* qui ne serait pas adverbe d'énonciation, mais autre chose. Deux cas de figure peuvent en effet se présenter lorsqu'on traite les adverbes d'énonciation : ou bien coexistent un emploi comme adverbe d'énonciation et un ou plusieurs emplois comme adverbe de constituant, à l'instar de *sincèrement* : *Sincèrement, Max a parlé/Max a parlé sincèrement*. Ou bien l'adverbe d'énonciation a éliminé l'adverbe de constituant : *Décidément, Max est gentil/*Max marche décidément* (= 'de façon décidée')⁷.

1.2 Un *apparemment* à polarité négative

Ce problème de la possible existence d'un autre type de *apparemment* surgit au vu de certains exemples fournis par le corpus, en particulier :

(14)... Ce n'est qu'apparemment que la dépense militaire est réduite de 3,3 %... (Internet).

Il ne peut s'agir dans cet exemple du *apparemment* adverbe d'énonciation, car nous avons affaire ici à une véritable clivée, l'adverbe ne pouvant en être extrait, contrairement au cas ci-après :

5. *Montre-toi apparemment content de la rencontrer*, qui est tout à fait possible, n'est pas un contre-exemple. D'une part, le *apparemment* de cet exemple ne peut être mis en position frontale, et d'autre part, il implique 'tu n'es pas content de la rencontrer'. Nous verrons plus loin qu'il s'agit en fait d'un *apparemment*₂, et non de l'adverbe d'énonciation.

6. Cf. sur ce point le paragraphe 3.

7. *Décidément* a existé comme adverbe de constituant jusqu'à une date récente, usage totalement obsolète de nos jours. A l'inverse, l'espagnol *decididamente* ne connaît qu'un usage comme adverbe de constituant.

(15)... C'est apparemment que la langue ne forme pas de creux à son centre... (Internet).

paraphrasable par :

(16)...Apparemment, c'est que la langue ne forme pas de creux à son centre...

interprétation que confirme l'examen de l'intonation, proche de celle de "C'est, apparemment, que la langue...". Par ailleurs, (14) admet une paraphrase qui fait de *apparemment* un adverbe très proche de « de façon apparente » :

(17)...Que la dépense militaire soit réduite de 3,3 % n'est qu'une apparence...

Nous sommes ainsi naturellement conduits à examiner la thèse de l'existence d'un *apparemment* adverbe de constituant, signifiant *grosso modo* 'de façon apparente', et qui s'opposerait à un autre *apparemment* adverbe d'énonciation. Un retour au corpus fait alors ressortir les faits suivants :

a) La seule possibilité d'extraction par une clivée n'apparaît qu'en contexte négatif, la plupart du temps avec *ne... que...* Dans tous les autres cas d'extraction, la mise en position frontale est possible et tout à fait naturelle, montrant qu'il s'agit d'un *apparemment* d'énonciation.

b) D'autres cas apparaissent, où il ne peut en aucune façon s'agir d'un *apparemment* d'énonciation, en particulier :

(18) - Apparemment, l'opération a réussi.

- Rien qu'apparemment ?

Si le premier *apparemment* ne peut être qu'un *apparemment* d'énonciation (position frontale, déplacement possible), le second ne peut être en revanche qu'un *apparemment* de constituant (impossibilité de déplacement, possibilité d'une clivée avec *ne... que...*). Considérons également :

(19) Il est trop apparemment snob pour travailler dans un supermarché.

Bien que la position frontale soit ici possible :

(20) *Apparemment*, il est trop snob pour travailler dans un supermarché.

elle ne correspond pas pour le sens. Elle fait en effet passer de 'Il a une apparence trop snob pour travailler dans un supermarché' dans (19) à 'A en juger par les apparences, il est trop snob pour travailler dans un supermarché', qui est le sens effectif de (20). De nouveau, il ne peut s'agir d'un *apparemment* d'énonciation. Dernier exemple :

(21) Si apparemment il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine. (M. Duras, *Les impudents*).

On remarque immédiatement que la mise en position frontale est impossible :

(22) **Apparemment*, s'il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine.

alors qu'une telle opération est tout à fait possible avec d'autres adverbes d'énonciation :

(23) Si évidemment tu as besoin de moi, tu m'appelles _ Evidemment, si tu as besoin de moi, tu m'appelles.

Par ailleurs, une paraphrase possible de (23) serait :

(24) S'il est évident que tu as besoin de moi, tu m'appelles.

paraphrase impossible dans le cas de (21) – le sens ne convient pas :

(21') S'il était apparent qu'il se désintéressait de Maude...

Et serait plutôt celui de :

(21'') S'il se désintéressait de Maude de façon apparente, il s'arrêtait tout de même...

Cette impossibilité de figurer en tête de phrase, ainsi que la possibilité d'extraction par *c'est... que*, correspondent aux adverbes 'intégrés à la proposition', qui s'opposent, dans la classification de Molinier (1990), aux 'adverbes de phrase'⁸.

Les trois cas correspondant à (18), (19) et (21) sont donc visiblement des *apparemment* de constituant et non d'énonciation. Ils possèdent une intéressante caractéristique supplémentaire : ils apparaissent tous dans ce qu'il est convenu d'appeler des *contextes négatifs*, ce qui ferait donc de cet *apparemment* de constituant – si le fait se confirme – un adverbe à polarité négative (dorénavant *apparemment₁*). On sait en effet depuis longtemps⁹ que certaines entités lexicales appartenant à diverses catégories linguistiques possèdent la particularité de n'apparaître que dans certains contextes, dits contextes négatifs. Les principaux contextes de ce type sont les suivants¹⁰ :

(i) La négation dite syntaxique *ne... pas... :*

(25) Lia n'a pas inventé la poudre/*Lia a inventé la poudre¹¹.

(ii) L'interrogation *oui-non :*

(26) Est-ce donc la mer à boire ?/*N'est-ce donc pas la mer à boire ?

(iii) Le *si... alors... :*

(27) S'il y a le moindre espoir, il faut faire quelque chose/*Puisqu'il y a le moindre espoir, il faut faire quelque chose.

(iv) La tournure *trop... pour... :*

(28) Ce problème est trop délicat pour être confié à n'importe qui/*Ce problème est très délicat pour être confié à n'importe qui.

8. Dans lesquels figurent *sincèrement, honnêtement, franchement*, etc.

9. Cf. par exemple : Van Der Wouden (1997), parmi beaucoup d'autres; et Palma (2006), pour une approche plus récente.

10. Rappelons que les morphèmes à polarité négative n'admettent pas *tous* les contextes négatifs.

11. Sauf bien sûr, volonté d'ironie ou de moquerie.

Toutes propriétés que possède *apparemment*₁ dans le cas de (i), (iii) et (iv)¹².

1.3. Un *apparemment* de constituant polyphonique

Alors que les cas de *apparemment*₁ sont extrêmement rares¹³, la combinaison *apparemment* + *adjectif* ou *apparemment* + *participe passé* est en revanche très fréquente. Elle apparaît sous deux formes : *être* + *apparemment* + *adjectif* et *N* + *apparemment* + *adjectif*, ainsi :

(29) *Tout* est *apparemment* rentré dans l'ordre (Internet).

(30) La radiation *est apparemment énormément soluble* dans l'eau et même s'enlève avec celle-ci (Internet).

(30') *Puis* cette masse *apparemment homogène se fissure de mille petits cris...* (Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*, 1970 : 164-165, Frantext)

Comme cela est fréquent, les apparences sont trompeuses, et cette homogénéité de surface cache en réalité deux structures sémantiques bien distinctes. À première vue, il semblerait que dans celles de ces structures comportant la copule, le déplacement en position frontale de *apparemment* soit toujours possible.

(31) Autre particularité : chez les femelles des espèces qui ont été étudiées en détail, l'ovaire gauche est *apparemment* inactif... (Internet)

(32) Les prix sont *apparemment* exorbitants aux Galeries Lafayette : c'est ce qu'a dit Léa en rentrant de Paris.

(31') Autre particularité : chez les femelles des espèces qui ont été étudiées en détail, *apparemment*, l'ovaire gauche est inactif.

(32') *Apparemment*, les prix sont exorbitants aux Galeries Lafayette : c'est ce qu'a dit Léa en rentrant de Paris.

Au vu de ce phénomène, on aurait tendance à classer ces occurrences de *apparemment* parmi les *apparemment* d'énonciation. Or il n'en est rien. L'examen minutieux du contexte droit d'un abondant corpus d'exemples attestés amène en fait à distinguer deux cas que nous appellerons dorénavant *apparemment*₂, ou adverbe de constituant polyphonique, et *apparemment*₃, adverbe également polyphonique mais cette fois d'énonciation. Considérons par exemple :

(33) La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. Sa manière, *apparemment* toute simple, bluffe même ses adversaires (*Le Monde*).

(34) Certains insectes *apparemment* inoffensifs peuvent entraîner des infections graves (Internet).

12. Le corpus ne fournit aucun exemple de (ii), i.e. *apparemment*₁ dans une question *oui-non*. Il est facile d'en imaginer, ainsi: *Est-il apparemment content?*, *A-t-il apparemment renoncé?*, etc.

13. La plupart des cas rencontrés sont en outre de la forme *ce n'est qu'apparemment que...*

(35) Une aventure apparemment insignifiante mais qui devait avoir des suites. (Jean d'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986, pp.74-75, in Frantext).

(36) Le premier mot qui se présente sous ma plume est apparemment banal et faible, mais il se révèle d'une grande ressource : l'euphorie (Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*, 1970, pp.131-132, in Frantext.)

(37) Jésus est toujours la réponse apparemment la plus folle – en vérité la plus sage – à toutes les questions que nous nous posons (Michel Tournier, *Les Météores*, 1975, p. 160, in Frantext).

Tous ces exemples comportent une indication – très souvent dans le contexte droit – qui pourrait se paraphraser par *apparemment adj., mais non-adj.* (34) présente ainsi la structure *apparemment + inoffensifs* qui permet d'opposer *inoffensifs* à *entraîner des infections graves*. Dans (35) et (36) l'opposition apparaît explicitement sous forme d'un *mais*. Cet *apparemment* – désormais *apparemment₂* – vérifie les critères suivants :

a) La suppression de *apparemment₂* ou bien est difficile (exemples 34-35-36-37) ou bien change radicalement le sens. Dans (33), une des interprétations correspond en effet à *apparemment₂* et signifie en fait la non-simplicité du maire de Paris. La suppression de *apparemment* rend impossible cette interprétation.

b) Le *apparemment₂* suppose la possibilité de l'enchaînement par *mais + non-adj.* Dans la mesure où le *apparemment₂* est défini par ce type de paraphrase, on ne s'étonnera pas de trouver cet enchaînement réalisé de fait dans certains contextes.

c) Le *ou* disjonctif : lorsque dans la structure *apparemment + adj*, *apparemment* est remplaçable par *adj. ou apparemment adj*¹⁴, on a nécessairement affaire à un *apparemment₂*. Comme dans l'exemple suivant, où cette combinaison est explicite :

(38) Elle avait traversé quelque chose de plus rude que les océans tumultueux (...) : la distance infranchissable – ou apparemment infranchissable – qui séparerait les Roméro de ces O'Schaughnessy... (J. d'Ormesson, *Le bonheur à San Miniato*, 1987, pp.110-111).

Dans :

(39) Deux astronomes, l'argentin Felix Mirabel et le mexicain Luis Rodríguez, viennent de faire une étonnante observation : l'éjection par un couple d'astres de deux jets de matière à des vitesses **apparemment** supérieures à celle de la lumière. (*Le Monde*, 02/09/1994).

on remarque en revanche que l'adjonction de *adj. + ou apparemment adj.* n'y est pas interprétable, puisqu'il faudrait alors y voir l'affirmation d'une vitesse 'en réalité' inférieure à celle de la lumière, ce qui ne peut en aucun cas constituer *une étonnante observation*, puisqu'il s'agit là du postulat fondamental de la physique relativiste. L'auteur de l'article ne met pas en doute la validité des observations faites par les deux astronomes – il n'a d'ailleurs pas qualité pour le faire – mais manifeste sa surprise devant un résultat non conforme à la

14. Variante de cette structure : *adj. ou apparemment du moins*.

théorie physique en vigueur. D'une certaine façon, *apparemment* redouble *étonnante observation*. Il ne s'agit donc pas dans cet exemple d'un *apparemment*₂, mais d'un *apparemment*₃.

d) Un dernier critère s'appuie sur la distinction établie par Kotschi (2006) entre un *apparemment* paraphrasable par *en apparence seulement* (notre *apparemment*₂) et un *apparemment* paraphrasable par *selon toute apparence* (notre *apparemment*₃). Ce qui donne, sur les exemples ci-après :

(34) Certains insectes *apparemment*₂ inoffensifs peuvent entraîner des infections graves. (Internet).

(34') Certains insectes inoffensifs (seulement en apparence + *selon toute apparence) peuvent entraîner des infections graves.

(40) Pour certains des détenus cela faisait plusieurs mois qu'ils avaient été enlevés ; certains *apparemment*₃ portaient des traces de tortures, c'est en tout cas ce qu'affirme l'état major américain (www.TV5.org. : "Irak : 41 otages des Talibans ont été libérés à Baqouba", 28 mai 2007).

(40') Pour certains des détenus cela faisait plusieurs mois qu'ils avaient été enlevés ; certains (*en apparence seulement + selon toute apparence) portaient des traces de tortures, c'est en tout cas ce qu'affirme l'état-major américain.

En quoi cet *apparemment*₂ est-il polyphonique¹⁵ ?

Considérons l'exemple déjà évoqué :

(35) Une aventure *apparemment* insignifiante mais qui devait avoir des suites.

Cet énoncé est du type *mais triangulaire*¹⁶, à savoir de la forme *p mais r*, où *p* est un argument pour une conclusion $\sim r$ à laquelle s'oppose le *r* du second membre. En termes de polyphonie, le locuteur *L* de cet énoncé – celui que l'énoncé lui-même désigne comme son auteur¹⁷, met en scène un certain

15. Nous n'entrerons pas ici dans un débat sur la polyphonie, et nous contenterons d'une version *a minima*. Les énoncés sont le fait d'un *sujet parlant* (l'auteur empirique de l'énoncé), l'auteur de l'énoncé selon l'énoncé lui-même étant le *locuteur*. Ce locuteur fait entendre, dans l'énoncé dont il est l'auteur désigné, plusieurs voix (d'où le terme de polyphonie) ou *énonciateurs*. Le locuteur se positionne par rapport à ces différents énonciateurs: il peut soit s'assimiler à un énonciateur, soit s'en distancier, soit s'y opposer, etc. Les différentes versions de la polyphonie s'opposent essentiellement sur la nature des énonciateurs et des positionnements possibles du locuteur par rapport à ces énonciateurs. Un autre problème est celui de décider si la polyphonie apparaît dès le niveau profond de la signification (tous les énoncés sont alors par nature polyphonique); ou si la polyphonie n'est qu'une valeur pragmatique (niveau du sens), et n'apparaît donc qu'au niveau de l'interprétation. Sur ces différents problèmes, on pourra consulter les deux récents ouvrages cités en bibliographie *Le sens et ses voix* (2006), et *Dialogisme et polyphonie* (2005).

16. Sur cette notion, cf. Anscombre (2002a).

17. Ici, et c'est un cas courant, le locuteur et le sujet parlant semblent coïncider. La même personne physique sous-tend en effet les deux. Mais leur statut théorique est très différent: le sujet parlant est un personnage du monde réel, le locuteur est en revanche une entité linguistique. Il est facile de trouver des exemples où locuteur et sujet parlant sont distincts. Dans le cas par exemple d'un acte notarial de type *Je soussigné, Dupont,...*, le sujet parlant est le notaire ayant rédigé l'acte, alors que le locuteur (désigné par *je*) est la personne qui signe l'acte, à savoir *Dupont* dans le cas présent.

nombre d'énonciateurs. Un premier énonciateur E_1 correspond à la 'voix' *c'était une aventure insignifiante*, voix à laquelle L ne s'identifie pas. Un second énonciateur E_2 , s'appuyant sur E_1 , tire la conclusion $\sim r = \text{l'aventure n'a pas eu de suite}$, conclusion que L ne prend pas non plus à son compte¹⁸. Non seulement il se distancie de E_2 , mais il marque même son désaccord par l'emploi d'un *apparemmment*₂, qui annonce un contre-argument $r = \text{l'aventure devait avoir des suites}$, voix d'un énonciateur E_3 auquel L cette fois s'identifie¹⁹. Le rôle de *apparemmment*₂ est alors clairement double : a) Il sert à se distancier de certains 'points de vue' par mise en place d'une stratégie concessive générale de type *mais triangulaire* ; b) Il distribue les rôles polyphoniques d'une façon qui lui est caractéristique dans ce schéma concessif. Donnons-en un exemple : nous avons dit plus haut que L ne s'identifie pas à l'énonciateur de *C'était une aventure insignifiante*. Or il s'agit là d'une caractéristique propre à *apparemmment*₂. Si on substituait en effet à *apparemmment* des adverbes comme *parfaitement*, *vraiment* ou *totalelement*, L s'identifierait cette fois à E_1 , tout en ne s'identifiant pas à E_2 , i.e. qu'il n'en tirerait pas la conclusion $\sim r$.

Il convient de souligner ici l'extrême facilité de passage du *apparemmment*₂ au *apparemmment*₃ du fait de l'ambiguïté de certains exemples. Comparons par exemple :

(33) La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. **Sa manière, apparemmment toute simple**, bluffe même ses adversaires. (*Le Monde*)

(33') La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. **Apparemmment, sa manière toute simple** bluffe même ses adversaires.

Dans (33) l'interprétation la plus visible, celle en *apparemmment*₂, réfute la simplicité des manières du maire. Alors qu'en (33'), la structure *apparemmment, sa manière toute simple*, obtenue à partir de (33) par déplacement en position frontale de *apparemmment* révèle une autre interprétation qui ne met plus en doute cette fois la simplicité : il s'agit d'un *apparemmment*₃. Cet *apparemmment*₃ est de plus en plus fréquent parce que nous avons tendance *in absentia* à interpréter spontanément la structure *apparemmment + adj* comme un *apparemmment*₃. Ainsi :

(41) La salle était apparemmment vide.

est facilement interprétable comme *Apparemmment, la salle était vide*. En l'absence de contexte droit du type *mais elle ne l'était pas*, la tendance naturelle est d'interpréter comme *la salle était vide* et non comme *elle n'était pas vide*, comme ce serait le cas avec une lecture en *apparemmment*₂.

18. Notons que le passage de *c'était une aventure insignifiante* à *l'aventure n'a pas eu de suite* se fait par application d'un lieu commun du type de *Une aventure insignifiante n'a pas de suite*.

19. Nous avons simplifié au maximum l'exposé du schéma polyphonique de base de ce *apparemmment*₂, le but de cet article étant essentiellement l'étude du *apparemmment*₃.

1.4. Un Apparemmement d'énonciation polyphonique

Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises l'existence d'un *apparemmement*₃ adverbe d'énonciation²⁰. Rappelons que, comme tous les adverbes d'énonciation, il occupe aisément la position frontale (c'est le cas majoritaire dans les exemples), il ne peut être nié ni interrogé, ni apparaître dans une clivée. Il n'admet ni la paraphrase nominale ni la paraphrase adjectivale – *en apparence/il est apparent que*. Notons de plus que, comme certains adverbes d'énonciation (*assurément, fatalement, forcément, décidément, etc.*), il n'admet pas le degré²¹. Voici deux exemples parmi d'autres d'un tel *apparemmement*₃ :

(42) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, quireprenait son souffle devant un gin-tonic. Ses compagnons, apparemmement, l'avaient abandonné. (J. P. Toussain, *La salle de bains*, 1985, in Frantext).

(43) Je n'avais toujours pas vu ce Jean qui prétendait avoir des droits sur Clara. Apparemmement, il n'était pas souvent là (A. Jardin, *Bille en tête*, 1986 in Frantext).

Comment fonctionne cet *apparemmement*₃ ? Dans les deux exemples (42) et (43) ci-dessus, *apparemmement* renvoie à des faits F_1, F_2, \dots , que le locuteur *L* présente comme autant d'indices en faveur d'une conclusion que *L* ne prend pas à son compte, du moins pas totalement. Dans (42) par exemple, l'indice consiste en ce que le personnage dont il est question apparaît comme 'tout seul à une table', état de choses dont on peut tirer la conclusion que 'ses compagnons l'ont abandonné'. *L* présente cette conclusion comme plausible, sans toutefois la prendre en charge. On a un procédé tout à fait identique dans (43). *Apparemmement*₃ sert ainsi une *mise à distance*. Nous verrons plus loin quelle est la relation entre ce que nous avons appelé les *indices* et la *conclusion*. Notons pour l'instant que les indices n'apparaissent pas nécessairement sous forme verbalisée, et peuvent être à chercher dans la situation d'énonciation. Nous ferons donc l'hypothèse que la 'forme standard' des énoncés avec *apparemmement*₃ est :

Indices F_1, F_2, \dots + *apparemmement*₃ + conclusion₁

Répetons que *apparemmement*₃ ne se manifeste pas toujours sous cette forme 'standard'. Il est en particulier fréquent que les indices fournis par le cotexte gauche ne soient pas explicites. Ainsi dans un exemple nullement exceptionnel comme :

20. Rappelons que cette dénomination a l'avantage d'être très largement acceptée en sémantique, et ne suppose aucune théorie particulière. D'où son emploi dans ce travail. Un très large consensus y inclut des adverbes comme *sincèrement, honnêtement, franchement, décidément, confidentiellement, etc.*, ainsi que des locutions adverbiales comme *entre nous* ou encore *en bref*.

21. Comme noté dans Anscombe (1990a), les adverbes d'énonciation n'admettent pas le degré négatif (**Peu sincèrement, ta cravate te va bien*). Plus étonnant, certains adverbes d'énonciation – ainsi *décidément* – n'admettent pas le degré en *très*. On comparera de ce point de vue *Très* (**décidément + franchement*), *tu n'as pas de chance*. Ce phénomène semble dû à la perte de relation sémantique avec la base adjectivale. C'est ce que manifeste *apparemmement*₃, qui n'admet pas le degré en *très*, et ne signifie plus 'd'une manière apparente'. En revanche, certains francophones semblent mieux admettre le degré avec *apparemmement*₁.

(44) [Léa arrive inondée de patchouli, elle entre, les gens s'écartent d'elle et le constatant, elle dit :] - Apparemment, je pue.

Léa s'appuie sur les indices que constituent les réactions de son entourage pour en tirer la conclusion₁ *je pue*. Elle se distancie par ailleurs de cette conclusion par le biais d'un *apparemment*₃, ici en position frontale, qui lui sert à avancer une explication sans affirmer une certitude. Autre exemple :

(45) [Léa entend un craquement au ras du sol et vacille. Après un coup d'œil vers le sol, elle s'exclame :] - Apparemment, mon talon s'est cassé !

Là encore il n'y a pas de cotexte gauche. Les indices correspondent à deux percepts : un craquement et une constatation. La vision du talon cassé (percept) est une preuve incontestable justifiant de dire « mon talon est cassé ». *Apparemment* affaiblit une évidence en en faisant un simple indice. La mise à distance propre à *apparemment*₃ consiste donc à reléguer d'éventuelles preuves au rang d'indices.

Un dernier exemple complètera ce panorama en montrant la finalité liée à l'emploi de *apparemment*₃:

(46) [Il y a dans la salle de réunion, au vu et au su de tous, une pancarte d'interdiction de fumer. Max demande à Léa : *Puis-je fumer ?* et Léa lui répond (en signalant la pancarte)] :

- Apparemment, il est interdit de fumer.

Là encore, la pancarte étant visible, l'interdiction est indiscutable. Que fait donc *apparemment*₃? En faisant de l'évidence un indice, le locuteur (*i.e.* Léa) ne prend pas à son compte l'interdiction, *i.e.* ne la relaie pas, et se contente d'en signaler l'existence. La mise à distance est donc ici à rattacher à un procédé d'atténuation d'usage fréquent dans les rapports de politesse²². Notons au passage que la même réponse sans l'adverbe serait fortement agressive. Léa évite cette agressivité et son implication en ne déclarant pas directement à Max qu'il ne peut pas fumer. Et dans la mesure où Max doit lui-même tirer cette conclusion, ce que nous avons appelé la conclusion₁ = 'Il y a une interdiction de fumer' apparaît ainsi comme destinée à appuyer une autre conclusion (conclusion₂), à savoir cette fois 'Interdit de fumer !'. Toute la stratégie de Léa consiste donc à faire que le destinataire tire lui-même cette conclusion. Cette situation se présente souvent sous la forme schématique suivante :

Conclusion₂ + *apparemment*₃ + conclusion₁.

et correspondrait, dans le cas de (46) au discours explicite :

(46') Tu ne peux pas fumer, apparemment, c'est interdit.

On a un autre exemple de ce type avec :

(47) Ta bestiole ça doit être un oiseau, apparemment elle vole.

22. Léa présente ici un énoncé assertif, plus faible que l'énoncé prescriptif de la pancarte. Il s'agit donc de ce que Haillet (2004), appelle atténuation par *version bénolescée* d'un énoncé.

Le locuteur tire à partir de certains indices ici non explicites, une conclusion₁ = *il vole*. Cette conclusion₁ mène à une conclusion₂ *ça doit être un oiseau*. Elle est obtenue de la façon suivante : la phrase générique *Les oiseaux volent* présente le fait d'être un oiseau comme un argument²³ pour voler et une loi rhétorique banale²⁴ fait de voler un argument pour être un oiseau. Cette analyse est confirmée par la possibilité d'insertion d'un *car* justificatif :

(46') Ta bestiole ça doit être un oiseau, car apparemment elle vole.

Il convient d'ailleurs de se méfier de la forme de surface. Comme cela est bien connu, en particulier dans le domaine des connecteurs, elle est trompeuse. Considérons en effet

(47) Ta bestiole elle vole, apparemment c'est un oiseau.

Cet énoncé est ambigu. Il admet en effet l'insertion de deux connecteurs, l'un explicitant la cause :

(47') Ta bestiole elle vole, car apparemment c'est un oiseau.

Cette première interprétation correspond à un schéma de base conclusion₂ + *apparemment*₃ + conclusion₁, comme (46'). La seconde interprétation correspond cette fois à l'introduction d'un connecteur conclusif :

(47'') Ta bestiole elle vole, apparemment donc c'est un oiseau.

Le schéma en est cette fois indice ('elle vole') + *apparemment*₃ + conclusion₁ ('c'est un oiseau'), la conclusion₁ – que le locuteur ne prend pas à son compte – étant tirée des indices, ce qui est une des fonctions de *apparemment*₃. Notons que ces indices n'apparaissent pas nécessairement sous forme verbale et peuvent relever du contexte situationnel.

2. APPAREMMENT₃, UN MARQUEUR D'ATTITUDE ÉNONCIATIVE ?

Deux points nous restent à examiner ici, à savoir définir de façon plus précise ce en quoi consiste un indice, et quel type d'attitude énonciative est lié à cet *apparemment*₃.

2.1. La notion d'indice.

La notion d'indice, à laquelle nous avons eu plusieurs fois recours, est aussi difficile à circonscrire qu'elle paraît intuitivement évidente. Pour définir avec une

23. De telles phrases font en effet partie des *génériques typifiantes a priori*, et admettent par conséquent des exceptions. Leur application à un cas particulier ne peut donc être une implication *stricto sensu*. Sur ces problèmes, cf. par exemple Kleiber (1978), Anscombe (2002b).

24. C'est la loi selon laquelle si *p* est un argument pour *q*, *q* est à son tour un argument pour *p*. On pourra en vérifier la validité sur un exemple comme *Les Normands boivent du cidre*. Notons qu'il s'agit bien d'une loi rhétorique, et non du phénomène de *l'abduction* : l'abduction en effet s'appuie sur l'implication logique $p \rightarrow q$ pour faire de *q* un argument pour *p*, selon le pseudo-schéma syllogistique 1. $p \rightarrow q$; 2. *q* ; 3. (Donc) *p*.

meilleure précision ce que nous avons appelé plus haut – quelque peu évasivement – ‘indices’ et ‘conclusion₁’, nous reprendrons à Prieto (1966), l’analyse qu’il fait de cette notion. Pour Prieto, dire que A interprète O comme un indice de O’ signifie fondamentalement que A a classé un objet spécifique O dans une certaine classe \mathcal{O} , et qu’il en a déduit qu’un autre objet spécifique O’ appartenait alors à une classe \mathcal{O}' . Par exemple, A classe O =, ‘bruit d’eau qui tombe’ dans la classe \mathcal{O} des événements {bruits de pluie dans la cour}, et il en conclut à l’appartenance de O’ = ‘il pleut’ à la classe $\mathcal{O}' = \{l’origine du bruit d’eau qui tombe dans la cour\}$. Notons qu’il s’agit bel et bien d’une interprétation, et que le choix de O’ n’est qu’une possible interprétation par rapport à d’autres objets possibles dans \mathcal{O}' : O'' = ‘le jardinier arrose la cour’, O''' = ‘quelqu’un a jeté de l’eau dans la cour’, etc. Notons avec Prieto que c’est l’incertitude de l’interprétant quant à l’origine de O qui lui fait choisir tel ou tel autre O’ en fonction des éléments dont il dispose ou croit disposer. Si l’on tente de résumer la pensée de Prieto, on pourrait dire que la notion d’indice présuppose l’existence de deux univers. Un univers \mathcal{U} de ce qu’on pourrait appeler des percepts²⁵, subdivisés en sous-classes \mathcal{O} ; et un univers \mathcal{U}' d’énoncés²⁶ formé de sous-classes \mathcal{O}' . On voit immédiatement qu’interpréter O comme un indice de O’ revient très exactement à mettre en correspondance (au moins partiellement) les deux univers \mathcal{U} et \mathcal{U}' .

Appliquons ce modèle au cas de *apparemment*₃. Nous soutiendrons ici l’hypothèse que cet adverbe a pour fonction de présenter des percepts I_1, I_2, \dots, I_n ²⁷, comme des indices de ce que nous avons appelé faute de mieux conclusion₁. (47) est à cet égard exemplaire :

(47) Ta bestiole elle vole, apparemment c’est un oiseau.

Le percept ‘La bestiole vole’ – qui est ici verbalisé – sert d’indice pour ‘La bestiole en question est un oiseau’. Insistons sur le fait que le rôle de *apparemment*₃ est bien de présenter un percept comme un indice, et non de commenter quelque chose dont il se trouverait que ce serait un indice. C’est *apparemment*₃ qui accorde à un percept le statut d’indice. La meilleure preuve en est qu’il joue ce rôle même si le percept est de façon indiscutable un indice pour conclusion₁, comme dans les précédents cas de l’interdiction de fumer ou du talon cassé.

2.2. L’attitude énonciative.

Nous avons vu précédemment que le *apparemment*₃ possède toutes les propriétés des adverbes dits d’énonciation : possibilité de la position frontale, impossibilité d’être nié ni interrogé, ou d’apparaître dans une clivée. Il est donc tout à fait comparable à un adverbe comme *sincèrement* dans ce même rôle d’énonciation. L’attitude énonciative que véhicule ce dernier est tout à fait claire. En disant par exemple *Sincèrement, ta cravate te va mal*, je parle depuis ma

25. Prieto les appelle les *indiquants*.

26. Les *indiqués* selon Prieto.

27. Verbalisés ou non.

sincérité, je me présente comme sincère. Je ne décris pas mon énonciation comme étant sincère, je joue la sincérité. C'est en ce sens que les adverbes d'énonciation sont proches de certaines interjections. *Ouf!* exprime ainsi un soulagement que *Je suis soulagé* ne fait que décrire. Si l'attitude énonciative attachée à *sincèrement* se laisse facilement décrire, il n'en est pas de même avec *apparemment*₃. Nous avons en effet remarqué *supra* qu'il n'admet ni la paraphrase nominale ni la paraphrase adjectivale – *en apparence/il est apparent que* –, et que de plus, il n'admet pas le degré. Cette distance d'avec la base morphologique empêche d'en gloser la valeur par un jeu de paraphrases, comme dans le cas de *sincèrement*, et il nous faut procéder autrement. Nous avons affirmé précédemment que le locuteur de *apparemment*₃ opère une mise à distance de conclusion₁, qu'il ne la prend pas à son compte. Nous allons brièvement préciser cette idée en étudiant les exemples suivants :

(48) Je vais changer de cravate, car apparemment, elle me va mal.

(49) Je vais changer de cravate, car il semble qu'elle me va mal.

(50) Je vais changer de cravate, car il paraît qu'elle me va mal.

(51) Je vais changer de cravate, car il semblerait qu'elle me va mal.

(52) Je vais changer de cravate, car il paraîtrait qu'elle me va mal.

dans lesquels *apparemment*₃ est glosé de façon à peu près satisfaisante par d'autres expressions de mise à distance. Pour *Il semble que p* et *Il paraît que p*, l'étude de Nølke (1994), montre que dans aucun des deux cas le locuteur n'assume la responsabilité de *p*, d'où la possibilité de (49) et (50) comme pseudo-équivalents de (48). La possibilité d'ajout du conditionnel d'altérité énonciative²⁸ dans (51) et (52) confirme cette analyse : un tel conditionnel exprime en effet le 'point de vue' d'un énonciateur auquel le locuteur ne s'identifie pas. Il s'agit donc, comme le dit Nølke (1994) à propos de *Il semble que* et *il paraît que*, d'une dilution des responsabilités également dans le cas de *apparemment*₃. Les indices peuvent être, selon son locuteur, interprétés comme induisant la conclusion₁, vision des choses que le locuteur *L* ne prend absolument pas à son compte. Deux indices supplémentaires le montrent : a) D'une part, la possibilité d'une forte mise en incise avec intonation d'insistance ; b) L'impossibilité de combinaison avec à mon avis versus la possibilité de *de l'avis de Max* :

(53) Je vais changer de cravate, car (à mon avis + de l'avis de Max), elle me va mal.

(54) Je vais changer de cravate, car apparemment, (*à mon avis + de l'avis de Max), elle me va mal.

L'attitude énonciative à laquelle correspond *apparemment*₃ est donc une attitude de désengagement, de non-prise de responsabilité. En disant *apparemment*₃ *p*, on pourrait dire de façon quelque peu caricaturale mais plaisante que je vous

28. Cf. Haillet (2002).

signale que *p*, mais que tant dans le cas de *p* que de ses éventuelles conséquences, je m'en lave les mains.

3. APPAREMMENT : SYNCHRONIE ET DIACHRONIE.

3. 1. L'évolution de *apparemment*.

Comme chaque fois qu'une même forme donne lieu à plusieurs emplois distinguables par leurs propriétés linguistiques, la question se pose d'une part d'une éventuelle origine commune, et d'autre part, de la possible réduction des différents emplois à une valeur centrale commune. Ce qui amène à étudier le parcours diachronique de la forme actuelle [*apparemment*].

En français médiéval, l'adverbe *apparemment* (sous la forme *aparamment*, *apparanment*, *apparentement*, *apparenment*, *aparaument*, etc.) est relativement rare. Il signifie surtout "visiblement, manifestement". C'est un adverbe de constatant qui porte fréquemment sur un verbe de perception (*voir*, *sentir*) ou sur un verbe *monstrer*, qui fait appel à la perception d'autrui :

(53) Et si ne [les Anglais] tindrent oncques chose que te promissent, soit en forme de traictié ou de treves ; et se tu le vuelz savoir, regarde les croniques, et tu le verras *apparemment*. (Juvénal des Ursins, *Audite celi*, 1435, p. 222, BTFM).

(54) Mais le Roy de France, qui tousjours avoit la dent sur le duc de Bourgoingne, le guerroyoit, et ce qu'il ne faisoit *apparemment*, il le faisoit *secretement*, et enhortoit les princes voisins à guerroyer le duc de Bourgoingne. (Olivier de la Marche, *Mémoires*, 1470, t.1, chap. XXIV, pp. 138-139, BTFM).

Le *apparemment* médiéval est proche sémantiquement de l'adjectif *aparrant*, qui désigne ce qui est visible, évident, manifeste :

(55) Et cele similitude que li Peres envioia en terre son fil por delivrer son pueple est ore renovelee. Car tout ausi come l'error et la folie s'en foï par la venue de lui et la verité fu lors *aparanz* et *manifestee*, autresint vos a Nostre Sires esleu sor toz autres chevaliers por envoyer par les estranges terres por abatre les grevoses aventures et por fere conoistre coment eles sont avenues. (*La Queste del Saint Graal*, vers 1220, p. 38, l. 16, BFM).

Apparemment est à rapprocher aussi du substantif médiéval *l'aparent*, *l'aparence*. Au moyen âge *l'aparence* désigne une évidence, une apparence et, par extension, un indice, une preuve, comme le montre le langage juridique²⁹ :

(56) et se li sires, quant il est contrains a conter, nie les despens que li serjans met avant, il convient que li serjans les prueve, et en cel cas li serjans a deus voies de prouver : la premiere si est *par prueves* s'il les a ; la seconde si est, s'il n'a prueves, *par l'aparence du fet*. Si comme s'il fist mener denrees a la bonne vile pour vendre a voituriens estranges lesqueus il ne puet avoir pour tesmoignier, l'en puet bien savoir que les denrees ne volerent pas de lieu en autre : donques

29. Cf. le *Dictionnaire* de F. Godefroy (2002 = 1881-1902).

apert il par l'aparence des choses que la voiture doie estre contee selonc la grandeur des choses et selonc le tans ; (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, vers 1283, vol. 1, p. 424, BFM).

L'aparence du fet/des choses, "l'évidence indéniable des faits" constitue donc une preuve en justice. Dans l'usage ordinaire, *l'aparence* est un indice qui permet de tirer une conclusion indéniable. En français médiéval, l'adverbe *apparemment*, l'adjectif *apparent*, le substantif *l'aparence* s'appliquent ainsi à ce qui se voit facilement, qui est manifeste, évident, à ce qui apparaît clairement à la vue et à l'entendement. *L'aparence* désigne l'aspect extérieur, mais aussi un indice, un signe, qui fonctionne comme preuve de la réalité de quelque chose. Le locuteur de *apparemment p* s'appuie sur des indices pour asserter *p* fortement.

Ce premier sens de *apparemment* "visiblement, manifestement" est courant dans le français du XVI^e siècle et subsiste jusqu'à la fin du XVII^e. Ce même sens est encore signalé comme usuel pour l'adjectif *apparent* dans le dictionnaire de Furetière : 1690 : "Ce qui est visible, certain, évident, dont on ne peut douter" :

(57) Vous me surprenez, reprit-elle. Je conçois bien qu'on peut découvrir sur la lune des montagnes et des abismes, cela se reconnoist *apparemment* à des inégalitez remarquables, mais comment distinguer des terres et des mers ? (B. de Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686, p. 85, Frantext).

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il se produit une évolution, et le sens "visiblement, manifestement" devient rare. Il est remplacé par un deuxième sens, qui semble être apparu vers la fin du XVI^e siècle : "selon toutes apparences, de toute apparence, de toute évidence" :

(58) Et dans la seconde apologie de Justin Martyr, afin que nous ayons aussi la deposition des chrestiens, Abraham est mis entre les barbares. D'où l'on peut *apparemment* inferer, que ce terme n'estoit pas alors en si mauvais odeur qu'il est à present ; et qu'il distinguoit seulement les autres peuples d'avec les grecs, sans les en separer avec honte, et sans les marquer d'aucune tache. (L. L. Guez de Balzac, *Dissertations critiques*, 1654, p. 554, dissertation 3, Frantext).

(59) Je voyois que toutes ces dispositions nous conduisoient naturellement et infailliblement à une sédition populaire qui étrangleroit le parlement, qui mettroit les espagnols dans le Louvre, qui renverseroit *peut-être et même apparemment* l'état ; (Jean-François de Retz, *Mémoires*, 1648-1649/1679, t. 2, pp. 428-429, partie 2, Frantext).

Comme l'indique (59), ce deuxième *apparemment* se situe sur une échelle de la certitude, où il occupe une position supérieure à *peut-être* et inférieure à *certainement*. Pour énoncer *apparemment p*, le locuteur s'appuie sur des indices qui lui permettent d'arriver à une conclusion avec un degré de certitude élevé. La prise en charge de *p* par le locuteur n'est plus totale, comme c'était le cas pour le sens antérieur de "visiblement" : il y a une mise à distance, mais elle reste faible. Dans ce deuxième sens, *apparemment* peut occuper la position frontale de l'énoncé, ce n'est plus un adverbe de constituant. On peut interpréter ainsi la plus grande partie des *apparemment* du XVII^e siècle, surtout dans la seconde moitié du siècle :

(60) La bonne femme a mandé au roi qu'elle avait soixante et douze ans, qu'elle suppliait sa majesté de lui donner son dernier fils pour l'assister sur la fin de sa vie, qui *apparemment* ne serait pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le roi change l'exil en une prison. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, 1664, t. 1, p. 78, Frantext).

Il s'agit là d'une supposition ou d'une prévision qui est assumée par le locuteur avec un degré élevé d'assurance : "selon toutes les apparences, de toute apparence, de toute évidence". Dans *apparemment p*, le locuteur donne son accord à *p*, il s'en distance très faiblement. Cet emploi finira par donner lieu au *apparemment₃* moderne d'énonciation, pour lequel la prise en charge de *p* est beaucoup plus faible.

A côté de ce deuxième sens "selon ce qu'indiquent clairement les apparences", marquant une conclusion qui s'appuie de façon quasi-certaine sur des indices, se développe un troisième sens "uniquement en apparence, [mais non en réalité]" : les apparences peuvent être trompeuses et contraires à la réalité. *Apparemment* se rencontre avec ce sens à partir du XVII^e siècle où il s'oppose à *en effet* "en réalité" :

(61) C'est ce que Virgile nous fait entendre admirablement, lorsque faisant *apparemment* succomber Troye sous la puissance et l'artifice des grecs, il la fait démolir *en effet* par le même dieu qui l'avoit bâtie ; (Jacques Esprit, *La Fausseté des vertus humaines*, 1678, p. 15-16, Chap. 1 La prudence, Frantext).

(62) Enrique à Federic :

Que sa prison soit libre, *au moins apparemment*,
Et rendant ce qu'on doit à sa haute naissance,
Joignez à vos respects beaucoup de vigilance. (T. Corneille, *Le Geolier de soy-mesme*, 1656, Acte III, Scène III, pp. 162-163, Frantext).

Le fait que le contexte doive généralement préciser le sens "uniquement en apparence" indique que cet emploi n'est pas encore bien installé au XVII^e siècle. C'est là l'origine de la structure *apparemment₂* + Adj., courante en français moderne. Nous sommes loin de l'emploi médiéval de *apparemment*. De la perception comme indice ou preuve indéniable, on est passé à l'apparence qui peut être trompeuse. C'est le statut de la perception en tant qu'indice valable qui s'est trouvé modifié.

Le *apparemment₃* moderne, adverbe d'énonciation, semble se développer dans le courant du XVIII^e siècle. Dès la fin du XVII^e siècle en effet, *apparemment* peut apparaître dans un dialogue en position finale d'une interrogation. Au XVIII^e siècle, c'est un emploi courant en dialogue :

(63) Mlle Mousset : - Cette dame est de votre compagnie, *apparemment* ?

Le Chevalier : - C'est ma soeur Urbine de Castagnac, ma chère Mademoiselle Mousset.

(F. C. Dancourt, *La Foire Saint-Germain*, 1711, Sc. III, pp. 111-113, Frantext).

Il s'agit là d'une simple supposition, le locuteur n'est pas sûr de l'assertion "Cette dame est de votre compagnie" sous-jacente à la question³⁰. Le degré de prise en charge de *p* par le locuteur semble être faible, l'adverbe est plus proche de son emploi moderne que de celui qu'il a au XVII^e siècle.

Au XVIII^e siècle également - le premier exemple attesté est de 1727 -, *apparemment* peut apparaître en emploi absolu. Il constitue par lui-même un énoncé en réponse à une question ou en enchaînant sur une assertion :

(64) Marthon : - Miséricorde ! pour moi, je crois que l'enfer
(à Benjamine) est déchaîné aujourd'hui contre votre mariage.
Voilà Damis qui vient par la porte du jardin.
Benjamine : - Damis ? Quoi ! il est de retour ?
Marthon : - *Apparemment*.

(L. d'Allainval, *L'École des bourgeois*, 1729, I, sc. V, pp. 21-22, Frantext).

L'adverbe *apparemment* semble avoir atteint ici le stade *apparemment*₃ du français moderne, avec une évolution vers une prise en charge de plus en plus faible par le locuteur de l'énoncé *p* sur lequel il porte³¹.

3.2. La synchronie de *apparemment* à la lumière de sa diachronie.

Résumons : nous avons ainsi établi quatre étapes dans l'évolution de *apparemment* en diachronie : (1) en français médiéval, l'adverbe *apparemment* signifie *visiblement*, *manifestement*. Et il subsiste avec ce sens jusqu'à la deuxième moitié du XVII^e siècle ; (2) à partir de la fin du XVI^e *apparemment* acquiert un second sens *selon toutes les apparences, de toute apparence, de toute évidence*. Il indique une mise à distance faible et constitue l'étape préliminaire de *apparemment*₃ ; (3) à partir du XVII^e siècle se développe un troisième sens « *uniquement en apparence* », [*mais non en réalité*], à l'origine de *apparemment*₂ + adj ; (4) dans le courant du XVIII^e siècle se développe le *apparemment*₃ moderne, adverbe d'énonciation, sans doute par renforcement de la mise à distance de la valeur mentionnée en (2).

L'apparition d'un *apparemment*₃ d'énonciation qui concurrence un adverbe de constituant (comme *sincèrement*) ou même l'élimine (comme *décidément*) n'est pas étonnante. Il s'agit là d'un mouvement fréquent dans nos langues et il est donc d'une part banal qu'il soit apparu un *apparemment*₃, et tout aussi banal qu'il semble être en train d'évincer le *apparemment*₂. Le premier domine à l'oral, le second moins abondant étant relégué à l'écrit. Quant au *apparemment*₁, il représente un emploi résiduel du premier *apparemment*, caractéristique du français médiéval. Sa polarité négative reste difficile à expliquer. On peut émettre l'hypothèse qu'elle a précisément assuré sa survie dans la mesure où les deux

30. Notons que dans cet exemple, *apparemment* transforme une vraie question oui-non en une demande de confirmation, i.e. en une question rhétorique.

31. Il existe par ailleurs un *apparemment que*, attesté dès 1691, courant aux XVIII^e et XIX^e siècles et qui a totalement disparu aujourd'hui. Pour une étude du fonctionnement de *apparemment que*, cf. Kotschi (2004).

autres *apparemment* ne supportent pas les environnements négatifs. Dernier point enfin : cet affaiblissement de l'expression d'une certitude vers une affirmation teintée d'incertitude correspond à un mécanisme banal en français : en témoigne l'évolution de la valeur sémantique d'unités comme *certainement*, *sûrement*, *sans doute*. Affaiblissement tel que la langue a dû, dans le dernier cas, donner le jour à un *sans aucun doute* pour assumer la valeur fortement assertive laissée vacante par *sans doute*.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS et dictionnaires

- Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du XV^e siècle. Paris, Champion électronique, 2001.
- Base Textuelle de Moyen Français (BTMF), ATILF – CNRS/Université de Nancy :
< <http://atilf.atilf.fr/dmf.htm> >
- Frantext, ATILF – CNRS/Université de Nancy 2 : < <http://www.frantext.fr> >
- Le Monde < www.lemonde.fr > : recherche faite dans les titres et les sous-titres des FURETIÈRE, Antoine *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690, in *Grand atelier historique de la langue française*, CD-Rom, Marsanne, Redon, 2003.
- GODEFROY Frédéric (2002 = 1881-1902), *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Champion électronique.

Etudes

- ANSCOMBRE, J. C. (1990a) « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in *Fonctionnalisme et pragmatique*, J. C. Anscombe & G. Zaccaria (éds.), Milan, Edizioni Unicopli, 43-150.
- ANSCOMBRE, J. C. (1990b) « L'opposition *longtemps/longuement* : durée objective et durée subjective », *Langue française* 142, 90-116.
- ANSCOMBRE, J. C. (2002a), « *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité et lexique », *Linx* 46, 'Les connecteurs', éd. D. Leeman, 115-131.
- ANSCOMBRE, J. C. (2002b) « La nuit, certains chats sont gris, ou la généricité sans syntagme générique », *Linx* 47, J. Anis & G. Kleiber (éds.), 13-30.
- BORILLO, A. (1976), « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française* 30, 74-89.
- BOURDIN, P. (1986) « *Sembler et paraître* ou les deux visages de l'apparence », *Semantikos* 10, 1, 2, 45-67.
- BRES, J., HAILLET, P. P., MELLET, S., NØLKE, H., ROSIER, L. (2005) *Dialogisme et polyphonie*, J. J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (éds.), *Actes du colloque de Cerisy*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GUIMIER, C. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en – ment*, Paris, Ophrys.
- HAILLET, P. (2002) *Le conditionnel en français. Une approche polyphonique*, Coll. *L'essentiel français*, Paris, Ophrys.
- HAILLET, P. (2003) « Polyphonie et modalisation », in A. Rodríguez Somolinos (éd.) *Des mots au discours : Etudes de linguistique française. Thélème*, n° spécial, Universidad Complutense de Madrid, 95-108.
- HAILLET, P. (2004) « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la *stratégie de la version bémolisée* », *Langue française* 142, 7-16.
- KLEIBER, G. (1978) « Phrases, et valeurs de vérité », in *La notion de recevabilité en linguistique*, R. Martin éd., Paris, Klincksieck, 21-65.

- KOTSCHI, T. (1998) « Ein Adverb als Konnektor : *apparemment* », *Philologie im Net* 3, 22-51.
- KOTSCHI, T. (2004) « Adverbes et connecteurs. Le cas de *apparemment* et de *apparemment que* », in : Antoine Auchlin et al. (éds.) : *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Editions Nota bene, 247-266.
- KOTSCHI, T. (2006) « Marqueurs de discours, connecteurs et adverbes. Le cas de *apparemment* », dans : Drescher, M. et Frank-Job, B. (éds.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*. Frankfurt am Main, Peter Lang, 93-106.
- MOLINIER, C. (1990) « Une classification des adverbes en – ment », *Langue française* 142, 28-40.
- MOLINIER, C. et LEVRIER, F. (2000) *Grammaire des adverbes. Description des formes en – ment*, Genève-Paris, Droz.
- NØLKE, H. (1990) « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française* 142, 12-27.
- NØLKE, H. (1994) « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue française* 100, 84-94.
- NØLKE, H., KORZEN, H. (2001) « Le conditionnel : niveaux de modalisation ». *Le regard du locuteur* 2, Paris, Eds. Kimé, 35-58.
- PALMA, S. (2006) « Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique », *Langages* 162, 61-72.
- PERRIN, L. (2006) *Le sens et ses voix*, L. Perrin (éd.), *Recherches linguistiques*, 28, Université Paul Verlaine-Metz.
- PRIETO, L. (1966) *Messages et signaux*, Paris, PUF, Coll. *Le linguiste*.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, A. (à par.) « L'évolution de *apparemment* en français : la formation d'un marqueur d'attitude énonciative », Presses de l'Université de Savoie.
- SCHLYTER, S. (1977), *La place des adverbes en – ment en français*, Thèse, Konstanz.
- TRAUOGOTT, Elizabeth C. (1989) « On the rise of epistemic meanings in English : an example of subjectification in semantic change ». *Language* 57, 33-65.
- TRAUOGOTT, Elizabeth c., NORDLINGEN, R. (1997) « Scope and the development of epistemic modality », *English Language and Linguistics* 1, 295-317.
- VAN DER WOUDE, T. (1997), *Negative Contexts*, London & New-York, Routledge Studies in Germanic Linguistics, E. König & J. van der Auwera (éds.).